



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DE WOTTON

**PROJET DE RÈGLEMENT 178-17**

**modifiant le Règlement du plan d'urbanisme 56-99**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a le pouvoir, en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* de modifier son règlement du plan d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal juge opportun d'actualiser et d'apporter des modifications au règlement 56-99;


**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller **Dominique Morin** a aussi présenté le projet de règlement lors de la séance du 9 janvier 2017;

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du *Code municipal*;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR DOMINIQUE MORIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE DÉCRÉTER CE QUI SUIT :**

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le plan d'affectation des sols portant le numéro Wotton A faisant partie intégrante du règlement du plan d'urbanisme numéro 56-99 est modifié en agrandissant l'affectation « agricole » à même une partie de l'affectation « rurale », comme il est montré sur le plan à l'annexe A pour faire partie intégrante du présent règlement.
3. Le plan d'affectation des sols portant le numéro Wotton A faisant partie intégrante du règlement du plan d'urbanisme numéro 56-99 est modifié en agrandissant l'affectation « rurale » à même une partie de l'affectation « agricole », comme il est montré sur le plan à l'annexe A pour faire partie intégrante du présent règlement.
4. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**ADOPTÉ**

  
Katy St-Cyr,  
Mairesse

  
Me Isabelle Dumont,  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière  
par intérim

Avis de motion: 9 janvier 2017  
Adoption : 9 janvier 2017  
Avis public : 18 janvier 2017  
Consultation publique  
Entrée en vigueur (certificat MRC): 25 mai 2017  
Avis public: 5 juin 2017